

AGRICULTURE URBAINE ET LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE



Crédit photo : AFAUP

Analyse des liens établis entre acteur.ices de l'agriculture urbaine et acteur.ices de la lutte contre la précarité alimentaire à Paris et sa petite couronne.



SOMMAIRE

I. CONTEXTE DE L'ÉTUDE	3
A. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	4
B. BIBLIOGRAPHIE & DÉFINITIONS	4
1. La précarité alimentaire	4
a. Définir la précarité alimentaire	4
b. Mesurer et lutter contre la précarité alimentaire	6
2. L'agriculture urbaine	8
a. Définir l'agriculture urbaine	8
b. L'agriculture urbaine : une solution pour lutter contre la précarité alimentaire ?	9
C. MÉTHODOLOGIE	10
1. L'analyse quantitative	10
2. L'analyse qualitative	11
D. LES ACTEUR.ICES DE L'AGRICULTURE URBAINE	13
E. LES ACTEUR.ICES DE LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE	15
 II. FICHES ACTIONS POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE PAR L'AGRICULTURE URBAINE	 17
A. La distribution de denrées brutes issues de l'agriculture urbaine	19
1. Le don ou la collecte de fruits et légumes issus de l'agriculture urbaine	19
2. Les paniers solidaires	21
3. Les tarifs solidaires et différenciés	23
B. Les activités en lien avec l'agriculture urbaine	25
1. Les ateliers jardin	25
2. Les ateliers cuisine	27
3. Les chantiers d'insertion professionnelle	29
 III. FICHES SOLUTIONS & PRÉCONISATIONS POUR INTÉGRER PLUS EFFICACEMENT L'AGRICULTURE URBAINE DANS LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE	 31
A. Financer, sur le long terme, les actions de lutte contre la précarité alimentaire	33
B. Favoriser l'interconnaissance entre les acteur.ice.s complémentaires pour des actions collaboratives encore plus impactantes	34
C. Mettre à disposition des acteur.ice.s les moyens logistiques adaptés à leurs actions	35
D. Accompagner la montée en connaissances et compétences des acteur.ice.s pour renforcer l'impact de la lutte contre la précarité alimentaire	36
E. Identifier des espaces ou du foncier pour réaliser les projets et accueillir dignement le public	37
 IV. CONCLUSION	 38



CONTEXTE



CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Cette analyse a été réalisée par l'AFAUP (Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle) grâce au soutien de la Ville de Paris dans le cadre de leur partenariat initié en 2022. La Chaire Agricultures Urbaines de la Fondation AgroParisTech, porteuse du réseau Agricultures Urbaines et Précarités Alimentaires (AUPA) depuis 2018, a accepté de co-encadrer l'analyse et de partager son expertise sur le sujet.

La pandémie de Covid-19 de 2020, puis la période d'inflation débutée en 2022, ont entraîné une augmentation significative de la précarité alimentaire en France. Aujourd'hui, « un Français sur trois (32 %) n'est pas toujours en capacité de se procurer une alimentation saine en quantité suffisante pour manger trois repas par jour » selon le baromètre IPSOS/Secours Populaire¹. Les associations d'aide alimentaire ont elles-mêmes alerté sur leurs difficultés à répondre à cette hausse de la demande et sur l'apparition de nouveaux publics tels que des étudiant.es ou des retraité.es.

De prime abord, le lien entre agriculture urbaine et lutte contre la précarité alimentaire ne semble pas évident. Certaines formes entrepreneuriales d'agriculture urbaine se situent, du fait de leur modèle économique, sur des marchés de niche avec des produits à très haute valeur ajoutée (micropousses, fleurs comestibles, etc.). Cependant, face à la hausse de la précarité alimentaire, de nombreux.se.s acteur.ices de l'agriculture urbaine ont voulu agir en mettant en place des initiatives solidaires. Simultanément, la volonté des acteur.ices de la lutte contre la précarité alimentaire de proposer une alimentation de qualité et durable aux personnes en situation de précarité s'est renforcée. En raison de sa proximité géographique des lieux de consommation urbains et de ses techniques culturelles majoritairement durables, l'agriculture urbaine a été perçue comme un moyen d'intégrer davantage de fruits et légumes de qualité dans les dispositifs d'aide alimentaire. Ces circonstances ont donné naissance à divers initiatives de lutte contre la précarité alimentaire en agriculture urbaine, notamment à Paris et sa petite couronne².

Des interrogations émergent alors : Quelles sont ces actions de lutte contre la précarité alimentaire en lien avec l'agriculture urbaine ? Depuis quand existent-elles ? Qui en est à l'origine ? Comment fonctionnent-elles ? Quels sont leurs impacts ? Sont-elles pérennes ? Quels freins rencontrent-elles ? Est-ce qu'elles peuvent être soutenues ? Est-ce qu'elles peuvent être répliquées ?

Plus généralement, comment l'agriculture urbaine, à travers différentes actions, contribue à lutter contre la précarité alimentaire ?

¹ Secours Populaire Français. (2023). 17e baromètre Ipsos / Secours Populaire : privations et peur du lendemain. <https://www.secourspopulaire.fr/barometre-17-ipsos-secours-populaire-observatoire-pauvrete-precarite-2023/>

² La petite couronne de Paris comprend les « trois départements limitrophes de la ville de Paris : les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94) ». Wikipédia. (2024). Géographie de l'Île-de-France. https://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9ographie_de_l%27%C3%84le-de-France

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

CETTE ÉTUDE A 3 OBJECTIFS :

Dresser une vue d'ensemble des initiatives existantes à Paris et sa petite couronne, liant l'agriculture urbaine et la lutte contre la précarité alimentaire.

Identifier les freins et contraintes qui limitent le fonctionnement et l'impact de ces initiatives.

Imaginer des solutions et formuler des préconisations pour soutenir les initiatives déjà existantes et aider les acteur.ices (associations, entreprises, collectivités) à s'investir dans la lutte contre la précarité alimentaire et l'agriculture urbaine.

BIBLIOGRAPHIE ET DÉFINITIONS

Avant de répondre à ces objectifs, il est nécessaire de définir les notions de précarité alimentaire (I) et d'agriculture urbaine (II).

I. LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

A. Définir la précarité alimentaire

- Insécurité alimentaire ou précarité alimentaire ?

Il existe plusieurs compréhensions et définitions du problème de la faim au sein de la recherche et du langage institutionnel. Dans les pays anglo-saxons et au sein de certaines organisations internationales comme la FAO³, c'est le terme « insécurité alimentaire » qui est préféré. Il désigne l'absence d'un « accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive permettant de satisfaire [ses] besoins énergétiques et [ses] préférences alimentaires pour mener une vie saine et active »⁴. En revanche, en France, l'utilisation du terme « précarité alimentaire » a émergé à partir des années 1990 grâce au travail de deux sociologues : Serge Paugam et Robert Castel. Ces derniers ont contribué à ce que l'insécurité alimentaire soit comprise dans le contexte plus large et plus complexe de précarité « l'alimentation n'en constituant qu'un vecteur »⁵. L'utilisation du terme précarité alimentaire est alors un moyen d'intégrer les dimensions sociales, culturelles et politiques dans l'accès à l'alimentation, ce que le terme « insécurité alimentaire » peine à prendre en compte⁶.

Dominique Paturel, chercheuse à l'INRAE de Montpellier, définit la précarité alimentaire comme « la conjonction d'une pauvreté économique et d'une série d'empêchements socio-culturels et politiques dans l'accès à une alimentation durable : obligation d'avoir recours à l'assistance avec un passage obligé par des structures de contrôle, pouvoir d'agir contraint, assignation à la distribution de produits alimentaires, assignation à la consommation de produits alimentaires non-durables »⁷.

- La précarité alimentaire : des conséquences sur la santé physique et mentale

Dans les imaginaires collectifs, la précarité alimentaire est souvent associée à l'image de personnes de corpulence maigre souffrant physiquement de la faim. Or comme le souligne le Conseil National de l'Alimentation, « toutes les personnes en situation d'insécurité alimentaire ne souffrent pas de la faim, mais elles subissent des restrictions quantitatives ou qualitatives qui affectent leur alimentation, leur qualité de vie, leur bien-être et leur santé. La précarité sociale fragilise la fonction sociale et conviviale de l'alimentation, et se traduit parfois par la perte de l'envie et du goût de s'alimenter »⁸.

La FAO différencie trois stades d'insécurité alimentaire⁹. Le premier correspond à l'insécurité alimentaire légère et se matérialise par l'incertitude concernant la capacité de se procurer des aliments. Le deuxième correspond à l'insécurité alimentaire modérée qui implique un compromis sur la qualité et la diversité des aliments consommés, ainsi qu'une réduction des quantités et des repas sautés. Le troisième appelé insécurité alimentaire grave signifie qu'une personne a passé une journée entière ou plus sans manger pendant l'année.

La précarité alimentaire n'est pas sans conséquence chez les personnes qui en sont victimes. Elles se voient contraintes de restreindre ou de sauter des repas, de consommer très peu de fruits et de légumes et davantage de produits alimentaires de mauvaise qualité nutritionnelle. Or, une mauvaise alimentation peut être vectrice de problèmes de santé importants tels que le diabète, l'obésité, les maladies cardiovasculaires, et est responsable d'un taux de mortalité plus important que celui du tabac¹⁰. La précarité alimentaire a également des conséquences importantes sur la santé mentale, au même titre que la précarité dans son ensemble. Elle peut entraîner une perte de dignité et d'estime de soi, un sentiment de honte grandissant. Elle force à « accepter des emplois pénibles et humiliants pour pouvoir gagner de quoi se nourrir » et conduit à « la perte de l'habitude de cuisiner, l'impossibilité de transmettre une culture alimentaire [qui] isole et exclut ».¹¹

³ SFAO : Food and Agriculture Organization of the United Nations. En français : L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

⁴ FAO. (2008). Introduction aux concepts de la sécurité alimentaire. Sécurité alimentaire : l'information pour l'action. Guides pratiques. <https://www.fao.org/3/al936f/al936f.pdf>

⁵ Paturel, D. (2022). Insécurité ou précarité: Épithètes de la faim. *Revue Projet*, 388, 20-23. <https://doi-org.passerelle.univ-rennes1.fr/10.3917/pro.388.0020>

⁶ Paturel, D. (2017). Insécurité alimentaire et précarité alimentaire. *Etats Généraux de l'Alimentation*, Atelier 12, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA). <https://hal.inrae.fr/hal-02791270>

⁷ Paturel, D. (2020). Précarité alimentaire, insécurité alimentaire, démocratie alimentaire. De quoi parle-t-on ? Dans *Les Villes Face Aux Défis de la Précarité Alimentaire*, France Urbaine et Resolis, p14. <https://resolis.org/journal/les-villes-face-aux-defis-de-la-precarite-alimentaire/723718eb-25f2-4e21-9937-72f9cd08a83f>

⁸ Avis n° 91 du Conseil national de l'alimentation (2022) - Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire, p.19 https://medias.vie-publique.fr/data_storage_s3/rapport/pdf/286897_0.pdf

⁹ La faim et l'insécurité alimentaire. Food and Agriculture Organization of the United Nations. <https://www.fao.org/hunger/fr/>

¹⁰ 15% de la mortalité est attribuable à l'alimentation contre 12,5% pour le tabac. Avis n° 91 du Conseil national de l'alimentation (2022) - Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire, p.17 https://medias.vie-publique.fr/data_storage_s3/rapport/pdf/286897_0.pdf

¹¹ Ramel, M. & Boissonnat, H. (2018). Nourrir ou se nourrir. Renouveler le sens que l'on porte à l'acte alimentaire pour renouveler nos pratiques face à la précarité alimentaire. *Forum*, 153, 53-61. <https://doi.org/10.3917/forum.153.0053>

B. Mesurer et lutter contre la précarité alimentaire

- La pandémie de Covid-19 et l'inflation : les deux marqueurs de l'augmentation de la précarité alimentaire en France

Dans le cadre de leur Diagnostic de la Précarité alimentaire en Ile-de-France publié en 2021, l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) et le Centre de recherches pour l'études et l'observation des conditions de vie (Crédoc) estimaient que 9 millions de personnes étaient touchées par la précarité alimentaire sur le territoire français ¹².

Paris et sa petite couronne sont classées parmi les villes françaises cumulant le plus de difficultés au regard de la précarité alimentaire¹³, notamment en raison de leur densité, de la dégradation de l'offre alimentaire et de la concentration importante de personnes en grande précarité.

L'épidémie mondiale de Covid-19 a remis ce phénomène sur le devant de la scène médiatique par la diffusion d'images de longues files d'attente aux points de distribution d'aide alimentaire partout en France. Pour autant, la précarité alimentaire n'a pas diminué une fois l'intérêt des médias passé. Entre juillet et novembre 2022, la part des personnes déclarant ne pas avoir assez à manger est passée de 12 % à 16 %, soit 4 points de plus en cinq mois alors qu'elle n'avait augmenté que de 3 points entre 2016 et 2022, ce qui témoignait déjà un échec des politiques de lutte contre la PA. L'inflation est la principale cause de cette hausse, touchant plus fortement les produits alimentaires (15% de taux d'inflation en janvier 2023) que l'ensemble des produits et services (6% de taux d'inflation en janvier 2023) ¹⁴.

- Les chiffres de la précarité alimentaire largement sous-estimés

Mesurer la précarité alimentaire s'avère complexe pour différentes raisons. Une estimation est possible en se fondant sur les chiffres des personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire. Cependant, ces chiffres ne sont pas les mêmes en fonction des associations de distribution, notamment en raison des critères de comptabilité retenus¹⁵. En outre, toutes les personnes touchées par la précarité alimentaire ne veulent bénéficier ou ne peuvent bénéficier de l'aide alimentaire. Dans le premier cas, ce peut être en raison de la stigmatisation, du sentiment de honte ou de la relativité de la perception de son propre niveau de pauvreté, et dans le deuxième cas, en raison du non accès à l'information, de la distance ou encore des critères économiques à respecter. En réalité, une personne sur deux en situation de précarité alimentaire n'y a pas recours alors qu'elle le pourrait¹⁶.

¹² L'Huillier, H. & Crédoc-Ansa (2021). Revue de littérature, Diagnostic Précarité alimentaire en Île-de-France, p.6 https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2023-03/Lhuillier_Credoc_Ansa_Revue-de-litterature_Diag_IDF_VF.pdf

¹³ L'Huillier H.(2021). Revue de littérature, Diagnostic Précarité alimentaire en Île-de-France. Crédoc-Ansa. p.8.

¹⁴ Bléhaut, M. & Gressier, M. (2023). En forte hausse, la précarité alimentaire s'ajoute à d'autres fragilités. CRÉDOC. <https://www.credoc.fr/publications/en-forte-hausse-la-precarite-alimentaire-sajoute-a-dautres-fragilites>

¹⁵ Comme le précise l'INSEE : « les modes de comptage varient d'un réseau associatif à l'autre ». <https://url-r.fr/oQumQ>

¹⁶ Bléhaut, M. & Gressier, M. & Bernard de Raymond, A. (2023) La débrouille des personnes qui ne mangent pas toujours à leur faim. CREDOC. <https://www.credoc.fr/download/pdf/Sou/Sou2023-4892.pdf>

- La lutte contre la précarité alimentaire

Les années 1980, marquées par une explosion du chômage en France, voient émerger la mise en place d'aides alimentaires d'urgence par les pouvoirs publics. Celles-ci prennent plusieurs formes : les distributions de repas, les colis alimentaires ou encore les épiceries sociales et solidaires. Elles sont alimentées par les surplus agricoles européens et leur distribution s'organise avec le travail indispensable des associations et leurs bénévoles¹⁷. Ce qui avait été conçu comme une réponse d'urgence est aujourd'hui institutionnalisé et s'adresse à des publics de plus en plus nombreux et diversifiés (personnes à la rue, migrant.es primo-arrivant.es, etc.) pour lesquels elle n'avait pas été fondée. L'aide d'urgence est devenue une aide visant aussi la pauvreté structurelle. En 2021, entre 2 et 4 millions de personnes recouraient à l'aide alimentaire¹⁸.

Il existe d'autres dispositifs de lutte contre la précarité alimentaire qui permettent aux personnes de se nourrir autrement qu'en utilisant ces derniers recours, reconnus comme très stigmatisants par les bénéficiaires. Certains dispositifs sont davantage axés sur l'accessibilité économique comme les chèques, bons ou aides alimentaires en espèce distribués par l'Etat et les collectivités locales.

D'autres, comme les paniers solidaires, les épiceries solidaires et les groupements d'achat solidaires (associations ou groupes de consommateurs qui achètent en gros des denrées alimentaires directement auprès des producteurs) sont des opportunités pour s'approvisionner en aliments moins chers tout en conservant une certaine « citoyenneté économique »¹⁹. Il existe également des restaurants solidaires et des cuisines collectives, des dispositifs vecteurs de lien social et de convivialité.

Certains jardins, fermes urbaines et tiers-lieux, bien que n'étant pas des dispositifs de lutte contre la précarité alimentaire, ont développé des activités permettant d'accompagner les personnes en situation de précarité. Les jardins partagés dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) sont davantage axés sur la capacitation (empowerment) des personnes, tout comme les ateliers cuisine, les ateliers jardinage et autres ateliers thématiques autour de la nutrition, du budget et du gaspillage. Pour finir, les tiers-lieux nourriciers ou tiers-lieux alimentaires, combinent plusieurs de ces dispositifs (un jardin, une cuisine, des animations, de la vente à prix solidaires...).

- Sortir de l'aide alimentaire

De manière générale, les associations reconnaissent que « l'aide alimentaire n'est pas une fin en soi »²⁰ et qu'elle tend à maintenir les personnes dans la dépendance et l'insécurité, plutôt que de régler les problèmes de précarité alimentaire. L'anthropologue Bénédicte Bonzi met le doigt sur les défauts et les limites éthiques du modèle bénéfico-assistancial français fondé sur les « dons » des invendus alimentaires et leur redistribution. La loi de lutte contre le gaspillage alimentaire²¹, répond davantage à l'enjeu de la gestion de l'abondance des déchets, c'est-à-dire des produits alimentaires « qui ont perdu leur valeur marchande (car moins frais, moins beaux, moins bons) », que la mise en place d'un système de dons, désintéressés et purement altruistes. Elle témoigne de la négation des droits fondamentaux des personnes en situation

¹⁷ Retière, J.-N. & Le Crom, J.-P. (2018) Une solidarité en miettes. Socio-histoire de l'aide alimentaire des années 1930 à nos jours, Rennes, Presses universitaires de Rennes. 314 p. <https://journals.openedition.org/sociologie/4715>

¹⁸ La crise sanitaire a accentué la précarité des bénéficiaires de l'aide alimentaire. (2022, juin). Insee. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6466177#onglet-2>

¹⁹ Lapoutte, A. & Lohier-Fanchini, C. & Saleilles, S. De l'aide à la justice alimentaire : Étude d'un partenariat entre Biocoop et des épiceries sociales et solidaires. Dans Combes-Joret, M. & Lethielleux, L. L'exemplarité dans l'économie sociale et solidaire : initiatives inspirantes et modèles novateurs, Presses Universitaires de Reims-EPURE, <https://shs.hal.science/halshs-02556609>

²⁰ Le Morvan, F., & Wanecq, T. (2019, décembre). La lutte contre la précarité alimentaire : Évolution du soutien public à une politique sociale, agricole et de santé publique (RAPPORT IGAS N°2019-069R). 45 p. <https://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2019-069R-P.pdf>

²¹ Loi dite « Garot » de 2016 qui oblige les commerces alimentaires de plus de 400 m² à signer au moins une convention de don avec une association d'aide alimentaire. <https://url-r.fr/FyKbM>

de précarité alimentaire, qui au lieu d'être considérées comme des personnes avec leurs goûts propres, leurs nécessités nutritionnelles et leur culture spécifiques, tendent à être considérées comme des variables d'ajustement qui devront se satisfaire de ce qui leur est donné.

Cette réflexion est activement développée et diffusée par le Collectif « Pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation »²² créé en 2019 par le groupe thématique Agricultures et Souveraineté Alimentaire d'Ingénieur-e-s sans frontières (ISF-Agrista).

Ainsi depuis quelques années, les acteur.ices de la lutte contre la précarité alimentaire sont sensibles et travaillent à l'amélioration de la qualité nutritive et de la durabilité des aliments proposés dans les dispositifs d'aide alimentaire. Ils veulent remédier au manque de produits frais, notamment de fruits et légumes. L'agriculture urbaine apparaît donc comme un levier potentiel pour répondre, à son échelle, à ce manque de produits frais de qualité, locaux et durables.

II. L'AGRICULTURE URBAINE

A. Définir l'agriculture urbaine

- L'agriculture a toujours fait partie des villes

Depuis le Néolithique, les humains pratiquent l'agriculture là où ils s'installent, et la ville n'est pas une exception. Flaminia Paddeu²³ explique que « jusqu'à la première moitié du XXe siècle, des cultures céréalières, des ceintures maraîchères, des vergers et des élevages urbains permettent d'approvisionner en grande partie les habitantes et habitants des villes des Nords et de soutenir une économie agricole de proximité ». L'agriculture faisait donc partie intégrante du paysage urbain.

C'est à partir du début du XXe siècle que la relation entre ville et agriculture a connu une importante évolution. Le développement des transports et des systèmes de conservation ont peu à peu diminué la nécessité de s'approvisionner par circuits courts. À partir de 1962, la Politique Agricole Commune (PAC) européenne entraîne la généralisation d'une agriculture productiviste et compétitive avec de grandes surfaces, pour être à la hauteur de l'offre sur les marchés mondiaux. L'étalement urbain, qui s'accélère dans la deuxième moitié du XXe siècle en Europe, ronge les zones péri-urbaines et les espaces agricoles ont du mal à résister. L'agriculture urbaine disparaît presque entièrement, hormis la résistance de quelques maraîchers périurbains et des jardins familiaux.

Depuis la fin des années 1990, un regain d'intérêt individuel et collectif pour l'agriculture urbaine est observé dans les pays du Nord. Elle renaît sous différentes formes et pour divers intérêts.

²² Le Collectif « Pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation » porte le projet d'une sécurité sociale de l'alimentation qui s'inscrit dans la continuité de la protection sociale garantie par la Constitution et du droit au logement. Elle se concrétisera par la mise en place d'une carte vitale de l'alimentation. Celle-ci donnerait accès à des produits alimentaires, conventionnés démocratiquement, pour un montant de 150€ par personne et par mois, enfants compris. <https://securite-sociale-alimentation.org/la-ssa/>

²³ Docteure en géographie et autrice du livre *Sous les pavés, la terre* (2021)

- Les agricultures urbaines

Il existe une diversité de définitions de l'agriculture urbaine. Selon l'AFAUP, « l'agriculture urbaine rassemble toutes les pratiques agricoles qui ont lieu en ville et autour des villes et pour lesquelles il existe une alternative à cet usage [...] (espace vert, espace récréatif, projet immobilier, parc énergétique, etc.) »²⁴.

L'AFAUP a réalisé une typologie permettant de classer ces pratiques en trois formes principales :

- Les jardins et potagers collectifs dont les productions sont destinées au don, au partage ou à l'autoconsommation.
- Les fermes urbaines participatives, dont les revenus reposent davantage sur les activités proposées (ateliers, événements culturels, restauration, visites...) que de la production agricole réalisée sur le site.
- Les fermes urbaines spécialisées, dont la production agricole représente la principale source de revenus et la mise en place d'activités ouvertes au public reste occasionnelle.

L'Observatoire de l'agriculture urbaine et des jardins collectifs²⁵, mis en place par l'AFAUP est alimenté par les travaux de nombreux réseaux et institutions²⁶. Il recense plus de 4000 lieux d'agriculture urbaine en France métropolitaine en 2024. La Métropole du Grand Paris²⁷ compte à elle seule 805 sites recensés en 2024, dont 531 jardins et potagers collectifs, 172 fermes urbaines participatives et 102 fermes urbaines spécialisées. Les facteurs expliquant la concentration des projets d'agriculture urbaine à Paris et sa petite couronne sont tout d'abord le recensement de ces lieux depuis 2018 par l'Agence Régionale de la Biodiversité et la mise en place de politiques publiques favorables avec les appels à projets Parisculteurs, Paris Sème et Paris Fertile. L'appel à projets Parisculteurs a pour but de « faciliter et accélérer l'installation de projets agricoles à Paris » en mobilisant du foncier pour l'attribuer à des porteurs de projet. Paris Sème est « un dispositif de soutien destiné à renforcer la capacité d'investissement des acteur.ices de la filière agricole de proximité » et Paris Fertile vise à « soutenir des formations professionnelles aux métiers de l'agriculture durable et accompagner les personnes en recherche d'emploi ou en reconversion vers ces métiers ».

B. L'agriculture urbaine : une solution pour lutter contre la précarité alimentaire ?

- Retrouver de la "dignité dans les assiettes" ²⁸

En France, l'accès à une alimentation de qualité, durable, qui respecte les goûts, les besoins nutritionnels, les pratiques religieuses et culturelles des individus est fortement inégal. Ces inégalités sont d'ordre économique (les prix), spatial (la proximité des magasins) et social (les représentations de l'alimentation en fonction du groupe social). L'aide alimentaire cristallise ces inégalités en plus d'engendrer une perte de liberté dans les choix de consommation alimentaire des recourant.es.

Conscient.es de la situation, les acteur.ices de la lutte contre la précarité alimentaire travaillent au retour de la dignité dans les assiettes des personnes qui n'ont d'autres choix que de recourir à l'aide alimentaire. Cela passe par la remédiation au manque de produits frais, notamment de fruits et légumes. L'agriculture urbaine apparaît donc comme une des solutions possibles du fait de sa proximité géographique, de la qualité et de la durabilité de beaucoup de ses produits. C'est aussi un moyen de rendre accessible des espaces jardinés où l'on peut acquérir des compétences culturelles, des espaces propices au lien social, aux discussions autour de l'alimentation et à la réappropriation de ses choix alimentaires.

²⁴ Définition basée sur les travaux de Luc J.A. Mougeot : MOUGEOT, Luc JA, et al. Urban agriculture: definition, presence, potentials and risks. Growing cities, growing food: Urban agriculture on the policy agenda, 2000, vol. 1, p. 4

²⁵ <https://www.observatoire-agriculture-urbaine.org/>

²⁶ ARB, Graines de Jardins, projet Jassur, INRAE, FNJFC, IPR, AFAUP, Collectif varois d'agriculture urbaine, Partageons les Jardins, ANRU, USH, fondation Landestini, Vert le Jardin, Le Passe Jardins, etc.

²⁷ « Elle regroupe la ville de Paris et 130 communes, comprenant l'intégralité des communes des départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) ainsi que sept communes de la grande couronne (six de l'Essonne et une du Val-d'Oise) ». Métropole du Grand Paris — Wikipédia

²⁸ L'étude d'ATD Quart Monde « Se nourrir lorsqu'on est pauvre », publiée en 2016, met en lumière les témoignages de personnes exprimant un sentiment de perte de dignité lorsqu'elles doivent recourir à des dispositifs de lutte contre la précarité alimentaire. Depuis 2017, "De la dignité dans les assiettes" est le nom du Projet Alimentaire Territorial du Pays Terres de Lorraine, co-animé par ATD Quart Monde. Mouvement ATD Quart Monde (Éd.). (2016). Se nourrir lorsqu'on est pauvre : Analyse et ressenti de personnes en situation de précarité. ATD Quart monde.

- Des initiatives émergentes

La visibilité sans précédent de la précarité alimentaire durant la pandémie de Covid-19 a été l'élément déclencheur, ou accélérateur, chez de nombreux.ses agriculteur.ices urbains les incitant à mettre en place des initiatives solidaires encore effectives aujourd'hui. Dans certains cas, les acteur.ices de la lutte contre la précarité alimentaire se sont eux-mêmes et elles-mêmes mis à la pratique de l'agriculture urbaine au sein de leur structure.

De quelles initiatives parle-t-on ? Comment l'agriculture urbaine contribue concrètement à lutter contre la précarité alimentaire ?

C. MÉTHODOLOGIE

Pour répondre à ces questions, une analyse quantitative et une analyse qualitative ont été menées sur le territoire de Paris et sa petite couronne de septembre 2023 à janvier 2024.

Deux restitutions ont été organisées, les 6 et 19 février 2024, suivies de temps d'échanges et de partage d'expériences, qui ont permis de compléter les préconisations formulées à la fin du rapport.

- Sont considérés comme actrices de l'agriculture urbaine, les structures dont l'activité professionnelle principale est l'agriculture urbaine (potagers et jardins collectifs, fermes urbaines participatives et spécialisées).
- Sont considérés comme actrices de la lutte contre la précarité alimentaire, les structures dont cette lutte est soit leur activité principale, soit une de leurs activités secondaires. Cette dernière catégorie inclut des entités dont la mission première n'est pas spécifiquement centrée sur la précarité alimentaire, mais qui ont choisi de s'y investir. Par exemple : une université qui lutte contre la précarité alimentaire des étudiant.es.

Remarque : la frontière entre ces catégories est poreuse puisque certaines structures se retrouvent dans les deux. C'est par exemple le cas d'une association qui regroupe une épicerie sociale et une ferme urbaine participative.

1. L'analyse quantitative

L'analyse quantitative a pris la forme de deux questionnaires envoyés aux acteur.ices de l'agriculture urbaine et de la lutte contre la précarité alimentaire.

- Les acteur.ices de l'agriculture urbaine

Le questionnaire a été envoyé à 611 adresses mail issues des bases de données des adhérents de l'AFAUP et aux lauréats de l'appel à projet Parisculteurs.

Le questionnaire comprenait des questions sur :

- le profil et les activités des structures répondantes
- les liens avec des personnes en situation de précarité alimentaire et leur profil
- les actions mises en oeuvre dans la lutte contre la précarité alimentaire
- les freins limitant ces actions

46 réponses ont été obtenues. Tous.tes les répondant.es ont répondu à l'ensemble des questions.
Le taux de réponse est de 7,52%.

Remarque : Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer le faible taux de réponse au questionnaire : manque de temps, sur-sollicitation, sentiment d'illégitimité, manque d'intérêt, doublons d'adresses mail²⁹... On peut estimer le nombre total de structures contactées autour de 340.

- Les acteur.ices de la lutte contre la précarité alimentaire

Le questionnaire a été envoyé à 201 adresses mail via les bases de données du réseau AUPA et de la division alimentation durable de la Ville de Paris.

Le questionnaire comprenait des questions sur :

- Le profil des structures répondantes
- Le profil des personnes en situation de précarité alimentaire ciblées par leurs actions
- Les actions mises en oeuvre ou les projets d'action en lien avec l'agriculture urbaine
- Les freins limitant ces actions

24 réponses ont été obtenues.
Le taux de réponses est égal à 11,9%.

2. L'analyse qualitative

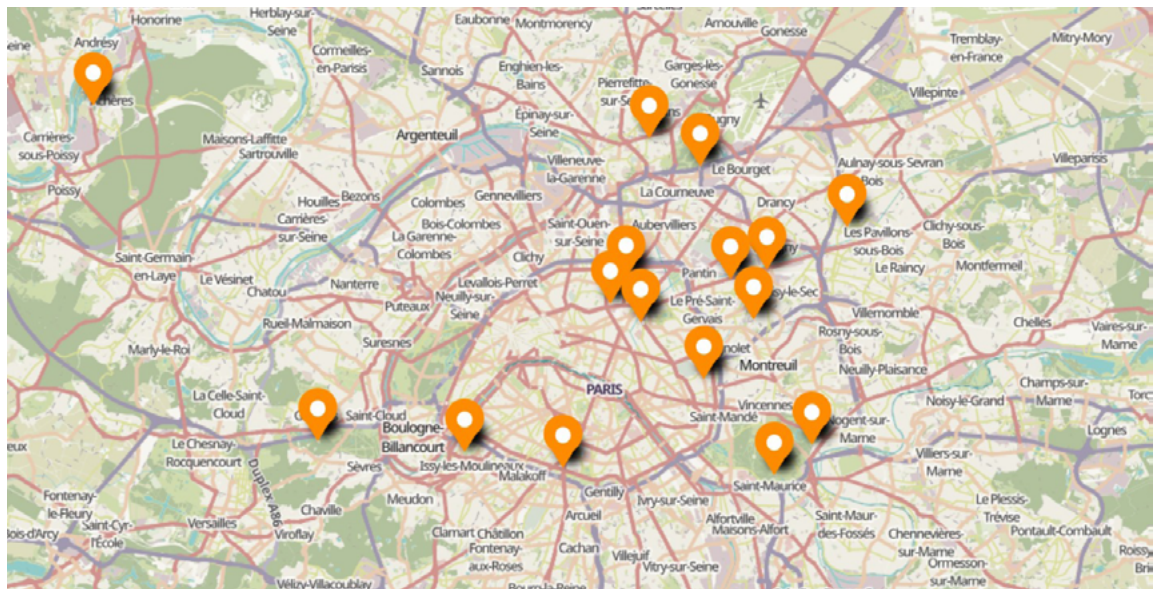
L'analyse qualitative a pris la forme d'entretiens semi-directifs réalisés auprès des acteur.ices de l'agriculture urbaine et de la lutte contre la précarité alimentaire pour :

- Préciser les actions formelles et informelles mises en oeuvre par les répondant.e.s, leur nature, leur fréquence, leur financement,
- Estimer l'impact de ces actions auprès des participant.es,
- Définir les motivations des acteur.ices,
- Qualifier la nature des liens avec les publics visés et les moyens permettant de les créer,
- Caractériser les collaborations établies pour mettre en oeuvre ces actions,
- Expliciter les freins rencontrés dans la mise en oeuvre de ces actions.

²⁹ Certains contacts étaient communs aux deux bases de données utilisées. De plus, les deux bases de données comprennent plusieurs contacts pour une même structure.

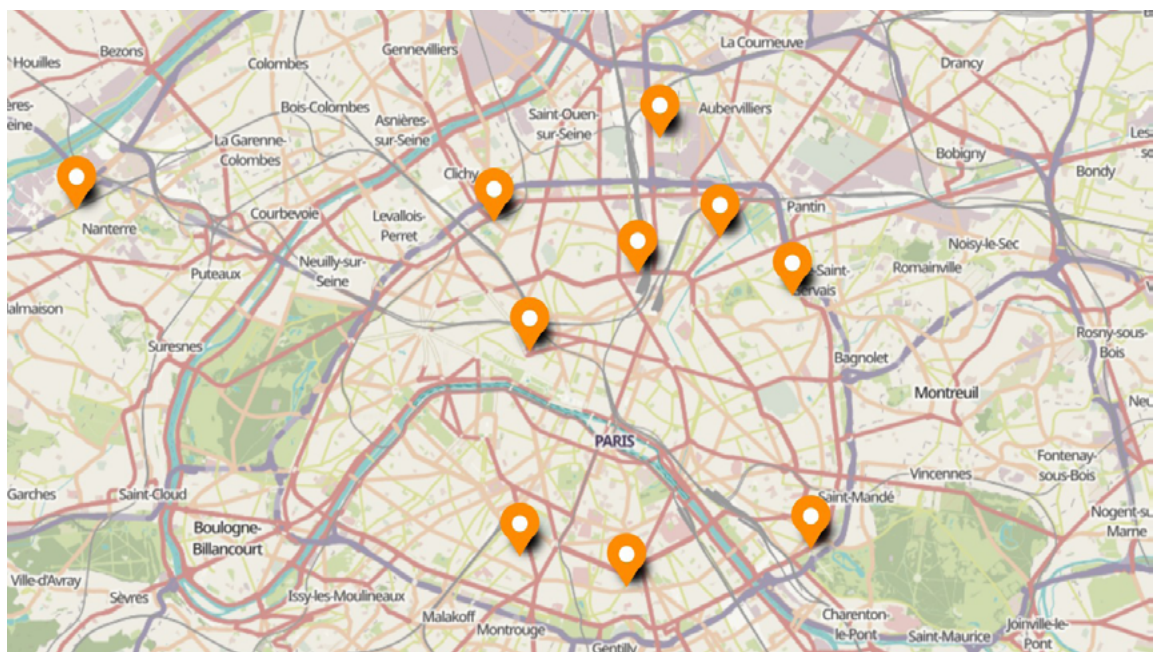
- Les acteur.ices de l'agriculture urbaine

Dix-sept entretiens ont été réalisés auprès de structures d'agriculture urbaine ayant répondu au questionnaire quantitatif et étant volontaires pour réaliser l'entretien, dont 7 sont situées à Paris et 9 sont situées en petite couronne et une en grande couronne.



- Les acteur.ices de la lutte contre la précarité alimentaire

Dix entretiens ont été réalisés auprès de structures de lutte contre la précarité alimentaire ayant répondu au questionnaire quantitatif et étant volontaires pour réaliser l'entretien, dont 8 sont situées à Paris et 2 sont situées en petite couronne.



Parmi les acteur.ices de l'agriculture urbaine et de lutte contre la précarité alimentaire se trouve une grande diversité de structures.

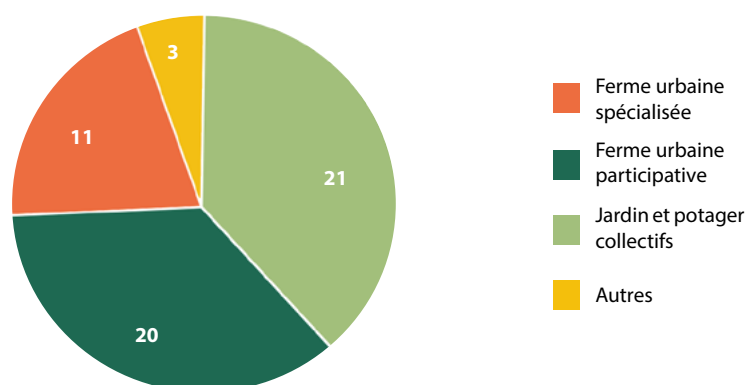
D. LES ACTEUR.ICES DE L'AGRICULTURE URBAINE

- Qui sont les acteur.ices de l'agriculture urbaine ?

Quantitatif :

Sur les 46 structures d'agriculture urbaine ayant répondu au questionnaire, les profils les plus représentés sont les potagers et jardins collectifs ainsi que les fermes urbaines participatives.

Profil des structures d'AU - Qualitatif

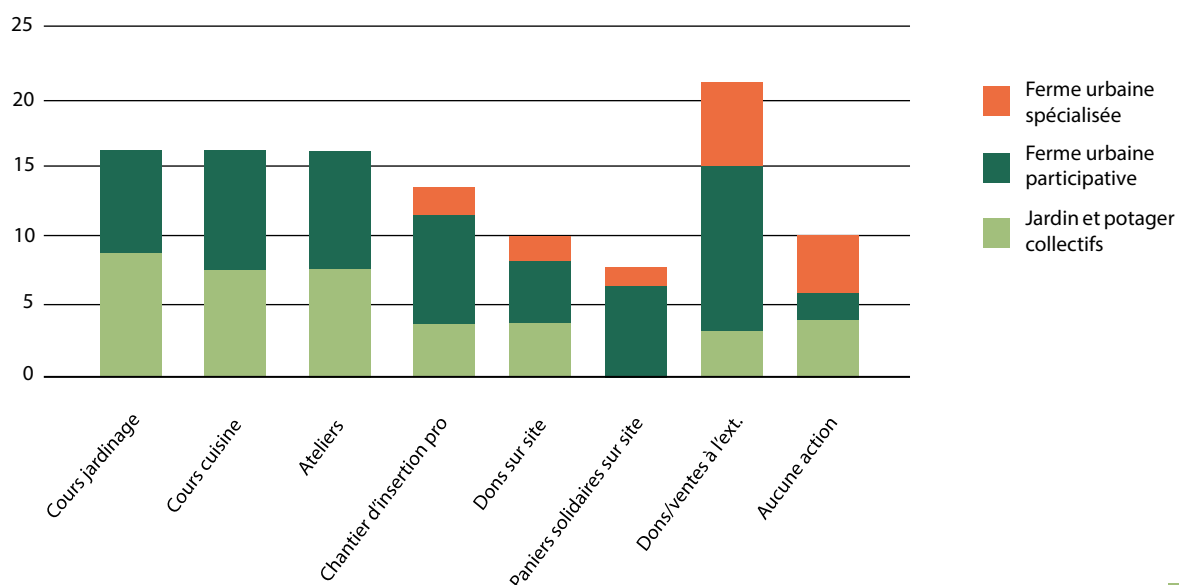


Remarque : ici le résultat est supérieur à 46 puisque les réseaux et structures d'agriculture urbaine peuvent avoir plusieurs lieux donc plusieurs formes d'agriculture urbaine. Par exemple : une structure d'agriculture urbaine peut avoir une ferme urbaine participative à un endroit et un potager collectif à un autre.

Certaines limites sont à prendre en compte :

- Les acteur.ices fortement concerné.es par le sujet de la précarité alimentaire sont plus à même de répondre au questionnaire. Cela peut impliquer une plus grande représentation des structures d'agriculture urbaine investies dans la lutte contre la précarité alimentaire par rapport à la réalité.
- Le questionnaire ayant davantage été relayé auprès de réseaux franciliens, la représentation des structures franciliennes dans les réponses est majoritaire (29 structures franciliennes sur les 46 réponses)

Actions contre la PA en fonction du type d'AU exercé

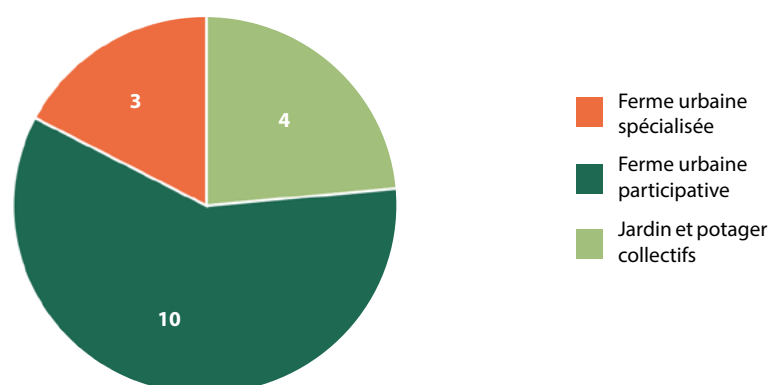


L'analyse croisée des actions de lutte contre la précarité alimentaire mises en œuvre en fonction de la typologie du lieu d'agriculture urbaine montre que les fermes urbaines spécialisées qui agissent contre la précarité alimentaire le font essentiellement via du don ou de la vente à des structures d'aide alimentaire extérieures. Certaines peuvent également agir, mais dans une moindre mesure, via des chantiers d'insertion professionnels, des dons sur le lieu de production ou la distribution de paniers solidaires. Les fermes urbaines spécialisées ne proposent pas d'ateliers participatifs, de cours de cuisine ou jardinage pour les personnes en précarité, probablement dû au fait que leur lieu de production ne sont pas adaptés à l'accueil de public ou difficile d'accès.

Les fermes urbaines participatives qui agissent contre la précarité alimentaire proposent un panel large d'actions avec une majorité de don et de vente de leurs productions à des structures d'aide alimentaire extérieures. Viennent ensuite les ateliers participatifs et les cours de cuisine et de jardinage, leur cœur de métier, puis les chantiers d'insertion professionnels et la distribution de paniers solidaires. Les dons sur le lieu de production demeurent l'action la moins répandue.

Enfin, les potagers et jardins collectifs interrogés agissent également contre la précarité alimentaire par une grande diversité d'actions, excepté la distribution de paniers solidaires au jardin. Les cours de jardinage sont les actions les plus proposées par les jardins collectifs, suivies de près par les cours de cuisine et les ateliers participatifs. Les chantiers d'insertion professionnelle, les dons de fruits et légumes sur le lieu du jardin et à des structures extérieures sont mis en œuvre dans une moindre mesure.

Profil des structures d'AU - Qualitatif



Sur les 17 structures interviewées, le profil le plus représenté est celui des fermes urbaines participatives.

- **L'agriculture urbaine, une pratique de quartiers favorisés pour des gens favorisés ?**

De nombreux projets d'agriculture urbaine reproduisent les inégalités structurelles présentes dans le système alimentaire actuel. Malgré leur volonté de rendre plus locale, donc plus accessible, une meilleure alimentation, les ménages des classes populaires et les personnes les plus défavorisées s'en retrouvent majoritairement exclus (économiquement, socialement et spatialement).

Dans le contexte de l'analyse, il était pertinent de savoir si les structures interrogées étaient conscientes, ou au contraire, n'avaient pas connaissance du phénomène croissant de précarité alimentaire.

Les chiffres :

- 82,6% des acteur.ices de l'agriculture urbaine interrogé.es via le questionnaire de l'analyse quantitative sont en lien (direct ou indirect) avec des personnes en situation de précarité alimentaire
- 74,4% de ces mêmes structures sont en lien avec des personnes en situation de précarité alimentaire en raison de leur localisation géographique
- 76% des structures qui ont répondu au questionnaire et 88,2% des structures interviewées lors des entretiens ont mis en place des actions pour lutter contre la précarité alimentaire

Ce qu'il faut retenir :

- Les acteur.ices de l'agriculture urbaine qui ont répondu sont conscient.es que la précarité alimentaire touche leur environnement urbain proche puisqu'une part significative des structures se trouvent dans des zones urbaines touchées par la précarité (QPV, quartiers populaires...).
- Ils et elles sont non seulement conscient.es mais impliqués.es dans la lutte contre la précarité alimentaire.

Bien que l'inclusivité des lieux d'agriculture urbaine reste dans les faits limitée, les acteur.ices de l'agriculture urbaine veulent s'ouvrir aux habitant.es et s'inscrire dans la vie de quartier.

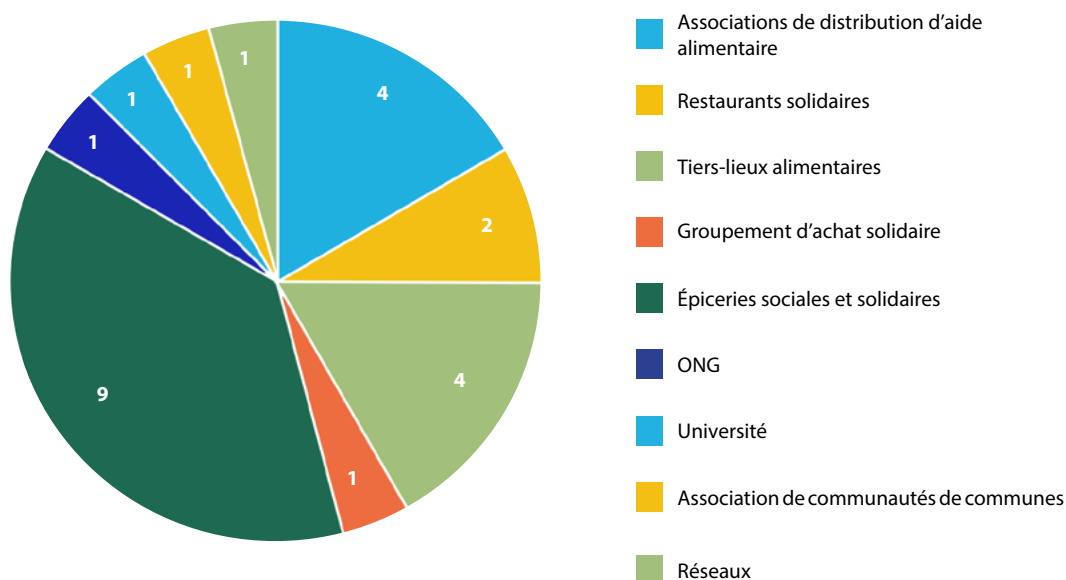
E. LES ACTEUR.ICES DE LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

- Qui sont les acteur.ices de la lutte contre la précarité alimentaire ?

Quantitatif :

Sur les 24 structures ayant répondu au questionnaire, les profils les plus représentés sont les épiceries sociales et solidaires, les associations de distribution d'aide alimentaire et les tiers-lieux alimentaires.

Profil des structures de lutte contre la PA - Quantitatif



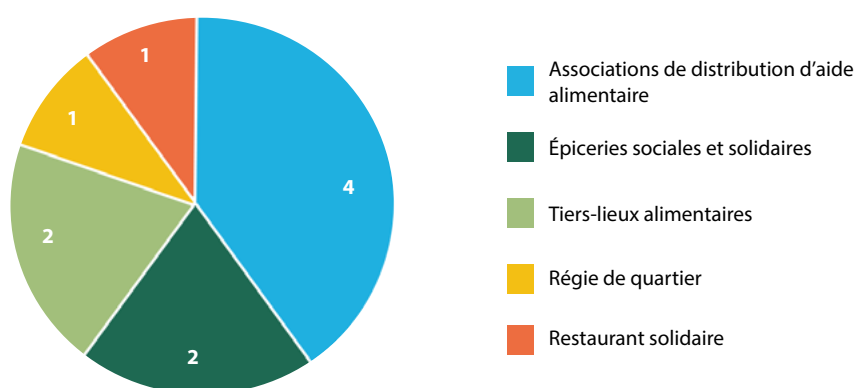
Certaines limites sont à prendre en compte :

- Les acteur.ices fortement concerné.es par le sujet de l'agriculture urbaine sont plus enclin.es à répondre au questionnaire. Cela peut impliquer une plus grande représentation des structures de la lutte contre la précarité alimentaire investies dans l'agriculture urbaine par rapport à la réalité.
- Le questionnaire ayant davantage été relayé auprès de réseaux franciliens, la représentation des structures franciliennes dans les réponses est majoritaire (22 structures franciliennes sur les 24 réponses)

Qualitatif :

Sur les 10 structures interviewées, les profils les plus représentés sont les associations de distribution d'aide alimentaire.

Profil des structures de lutte contre la PA - Quantitatif



- L'agriculture urbaine, méconnue du milieu de la lutte contre la précarité alimentaire ?

L'agriculture urbaine étant réapparue seulement depuis quelques années, elle est parfois méconnue du public. L'idée de pratiquer soi-même l'agriculture urbaine, ou de connaître des lieux d'agriculture urbaine dans son quartier, n'est pas communément répandue. Les acteur.ices de la lutte contre la précarité alimentaire ont donc été interrogés sur leur connaissance de l'agriculture urbaine.

Les chiffres :

- 62,5% des répondant.es au questionnaire de l'analyse quantitative ont mis en place ou ont pour projet de mettre en place des actions en lien avec l'agriculture urbaine.
- 41,7% de ces mêmes répondant.es ont effectivement mis en place des actions en lien avec l'agriculture urbaine, dans certains cas avant 2021 et la pandémie de Covid-19, et pour d'autres, pendant ou après la pandémie.

Ce qu'il faut retenir :

- Les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire connaissent et ont un intérêt pour l'agriculture urbaine.
- La pratique de l'agriculture urbaine est déjà significativement répandue et tend à augmenter au vu des projets prévus.



ACTIONS



INTRODUCTION

LES ACTIONS MISES EN PLACE EN AGRICULTURE URBAINE POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Les précédentes conclusions révèlent que certain.es acteur.ices de l'agriculture urbaine et de la lutte contre la précarité alimentaire ont établi des liens. Ces acteur.ices se connaissent et montrent un intérêt pour leur domaine d'activité réciproque. Dans de nombreux cas, ces liens sont matérialisés par des actions concrètes d'agriculture urbaine visant à lutter contre la précarité alimentaire. Deux grandes catégories d'actions ont été établies :

I - La distribution de denrées brutes issues de l'agriculture urbaine

II - La mise en place d'activités en lien avec l'agriculture urbaine.

Pour chaque catégorie, **3 types d'actions** sont détaillées sous forme de fiches.

La distribution de denrées brutes (fruits, légumes, plantes aromatiques et autres produits alimentaires) issues de l'agriculture urbaine prend la forme de :

- don ou collecte de fruits et légumes,
- distribution de paniers solidaires ou encore
- vente à des tarifs solidaires et différenciés.

La mise en place d'activités en lien avec l'agriculture urbaine se traduit par :

- des ateliers jardins
- des ateliers cuisine
- des chantiers d'insertion

1. LE DON OU LA COLLECTE DE FRUITS ET LÉGUMES ISSUS DE L'AGRICULTURE URBAINE



Crédit photo : AFAUP

Description de l'action :

La distribution de fruits, légumes, plantes aromatiques et autres produits alimentaires issus de l'agriculture urbaine se matérialise par le don, ou la vente avec des prix différenciés, par les agriculteur.ices urbain.e.s auprès des acteur.ices de la lutte contre la précarité alimentaire, qui les collectent ou les achètent.

Objectifs de l'action :

Répondre aux besoins alimentaires en proposant une alimentation durable et de qualité.

Concrétisation de l'action :

Les acteur.ices de l'agriculture urbaine et de la lutte contre la précarité alimentaire établissent des partenariats réguliers pour donner ou vendre une production réalisée spécifiquement à cet effet. Ces dons ou ventes sont hebdomadaires, bimensuels ou mensuels et sont pour la plupart fortement réduits en période hivernale.

Dans d'autres cas, les partenariats sont occasionnels, en fonction des surplus ou invendus disponibles. Ils sont souvent plus nombreux en pleine saison, c'est-à-dire en été, en raison des quantités de légumes et fruits disponibles et de la fermeture temporaire de certains débouchés comme les restaurants.

Certain.es acteur.ices de la lutte contre la précarité alimentaire ont développé leurs propres espaces de production (un potager, des bacs de cultures...) pour répondre à une part de leurs besoins.

Certain.es acteur.ices de l'agriculture urbaine font des dons informels à des particulier.es, souvent des salarié.es en insertion professionnelle travaillant sur le lieu d'agriculture urbaine, ou des personnes en situation de rue « habitant » à proximité du lieu d'agriculture urbaine...

Public visé :

- Personnes recourant aux dispositifs de lutte contre la précarité alimentaire.
- Client.es des structures solidaires (groupement d'achat solidaire, épicerie sociale et solidaire, café solidaire...).
- Personnes ayant un lien direct avec la structure d'agriculture urbaine (salarié.es en insertion, personnes qui « habitent » autour...)

Contraintes :

- Quantités : insuffisantes par rapport à la demande (augmentation des inscrit.es dans les dispositifs) et irrégulières en fonction de la production ou des saisons.
- Foncier : manque de terrain pour produire plus, donc pour donner plus.
- Financements : temps de travail et frais de livraison non rémunérés (pour les dons), pour avoir des financements et répondre aux appels à projets, il faut proposer de nouvelles initiatives innovantes. Il y a un manque de financement sur la durée, pour le fonctionnement de l'existant.
- Logistique : manque de véhicule pour amener et/ou récupérer les produits, manque de réfrigérateur ou de chambre froide pour stocker les denrées périssables
- Ressources humaines : manque de temps pour faire goûter, donner envie aux personnes qui ne connaissent pas les produits proposés, faire des fiches recettes...

Exemple d'initiative en place :

La ferme urbaine V'île Fertile à Paris (12e) fait don d'une partie de ses fruits, légumes et plantes aromatiques à l'association de lutte contre la précarité alimentaire la Chorba. Ces dons sont à destination des colis alimentaires à domicile réservés aux personnes ne pouvant pas se rendre aux distributions (problème de mobilité, maladie...). Les denrées de V'île Fertile sont distribuées à une trentaine de foyers chaque mois, équivalent à 400 grammes de légumes par personne et par jour en moyenne.



Crédit photo : Oiseau Bondissant



“Le partenariat est né d’une rencontre au forum des associations avec le coordinateur des bénévoles de la Chorba. Au départ nous étions très ambitieux, avec des objectifs de dons colossaux qui nous mettaient en difficulté. Nous ne voulons absolument pas arrêter le partenariat mais il faut que nous soyons plus raisonnables, on a une petite surface. Il faut qu’on repense ça. Donc on s’est dit qu’on allait donner aux colis alimentaires à domicile, une fois par mois”.

“En 2021 on a quasiment rien pu donner, il n’a pas arrêté de pleuvoir”.

Salariée de l’association V’île Fertile

2. LES PANIERS SOLIDAIRES



Crédit photo : V'ile Fertile

Description de l'action :

Les paniers solidaires sont des paniers de fruits, légumes et aromates issus de l'agriculture urbaine donnés aux personnes en situation de précarité alimentaire. Ils diffèrent des dons "classiques" car ils demandent plus de préparation pour les acteurs.ices de l'agriculture urbaine, qui remplissent les paniers et souvent réalisent des fiches recettes pour faire connaître certains légumes et inspirer les cuisinier.ères.

Objectifs de l'action :

Répondre aux besoins alimentaires en proposant une alimentation durable et de qualité.

Concrétisation de l'action :

Les paniers solidaires sont mis en place dans le cadre de partenariats entre structures d'agriculture urbaine et structures de lutte contre la précarité alimentaire (association de DAA, CCAS). Ces actions peuvent être soutenues par divers financeurs (fondations privées, CAF, MSA, collectivités territoriales).

Public visé :

- Recourant.es aux dispositifs de lutte contre la précarité alimentaire.

Contraintes :

- Foncier : manque d'espace pour produire plus et pour cuisiner et transformer les produits (cuisines partagées, laboratoires de transformation...).
- Quantités : problème de saisonnalité, en hiver, beaucoup moins de production voire pas de production. Interconnaissance : manque de temps et de réseau pour créer des partenariats avec des structures locales (CCAS, associations) qui identifient et distribuent les paniers.
- Financement : manque de moyens financiers pour le temps de travail et la production donnée (pour les structures d'agriculture urbaine) et manque de moyens financiers pour acheter plus de paniers (pour les structures de lutte contre la précarité alimentaire).

Exemples d'initiatives :

La ferme urbaine Zone Sensible, à Saint-Denis, gérée par le collectif Parti Poétique, réalise des paniers solidaires avec sa production maraîchère. Elle les distribue à 6 associations partenaires, 3 la première semaine puis 3 autres la suivante, situées à moins de 3 km de la ferme. Les paniers sont livrés par la régie de quartier Les Rayons, à Stains, en vélo cargo. Zone Sensible a donné 3,5 tonnes de fruits, légumes et aromates en 2023. Ces dons sont en partie financés par une marge de 2% appliquée aux prix des productions achetées par les restaurants gastronomiques clients de la ferme urbaine. Les dons, les fonds provenant des appels à projets et les subventions reçus par le collectif pour d'autres initiatives contribuent également à leur financement.



Crédit photo : Oiseau Bondissant



“Maintenant on ne se voit plus arrêter de donner et revenir sur un principe d'AMAP parce que ça a permis à Zone Sensible de s'ancrer territorialement»

Personne en service civique à Zone Sensible.

3. LES TARIFS SOLIDAIRES ET DIFFÉRENCIÉS



Crédit photo : AFAUP

Description de l'action :

Les tarifs solidaires et différenciés sont les systèmes de paiements où les prix ne sont pas les mêmes en fonction de la situation économique de l'acheteur.euse. Ils sont calculés sur la base du quotient familial ou d'autres critères définis par les structures distributrices. Parfois, aucun document officiel n'est exigé, permettant aux individus de juger eux-mêmes le tarif qu'ils estiment adapté à leur situation financière.

Deux autres initiatives spécifiques entrent dans cette catégorie élargie des tarifs solidaires : celle des bons d'achats et celle des Too Good To Go. Dans le cadre d'une cueillette organisée dans une ferme périurbaine, une régie de quartier avait distribué des bons d'achats, valables sur cette même ferme, aux familles qui n'avaient pas pu se joindre à la cueillette. Par ailleurs, certain.es acteur.ices de l'agriculture urbaine utilisent l'application Too Good To Go qui permet aux utilisateur.ices d'acheter des récoltes excédentaires à prix réduit pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Objectifs de l'action :

- Répondre aux besoins alimentaires tout en préservant la « citoyenneté économique » des personnes en situation de précarité alimentaire.
- Inciter les familles à venir sur le lieu d'agriculture urbaine.

Concrétisation de l'action :

Les tarifs solidaires et différenciés sont appliqués dans le cadre des ventes directes dans les lieux d'agriculture urbaine.

Public visé :

- Client.es de la ferme urbaine.
- Familles identifiées par un CCAS.

Contraintes :

- Éthique : il est difficile de demander les justificatifs de revenus pour bénéficier des tarifs solidaires sans en faire un acte stigmatisant pour les personnes en situation de précarité alimentaire. La plupart des structures pratiquant les tarifs solidaires distribuent une carte, ou équivalent, à présenter en caisse permettant de bénéficier de tarifs solidaires en fonction de son quotient familial.
- Mobilisation : Il est difficile de mobiliser les familles pour les inciter à aller d'elles-mêmes sur le lieu d'agriculture urbaine par manque de temps, accessibilité du lieu, horaires trop contraignants..

Exemples d'initiatives :

La cité maraîchère est une ferme verticale exploitée par la ville de Romainville qui vend ses productions maraîchères tous les mercredis avec des tarifs différenciés. Chaque client.e reçoit une carte à son inscription indiquant le tarif qu'il ou elle paiera en fonction de son quotient familial. Les tarifs des produits sont établis en fonction de la Mercuriale Bio du Marché de Rungis, avec des réductions de 25%, 50%, et 75% pour les résidents de Romainville selon leur quotient familial. Au moment du passage en caisse, la carte permet aux personnes de ne pas avoir à repréciser leur quotient familial et le tarif qui convient à leur situation pour éviter toute stigmatisation. Les ventes ont beaucoup de succès et les quantités proposées sont presque insuffisantes.



Crédit photo : AFAUP

“

“Les ventes que nous faisons sont une petite goutte d'eau par rapport aux enjeux qui sont énormes. Mais ça crée du lien, en revanche la difficulté c'est d'atteindre les publics. Donc on participe, mais par rapport à l'ampleur de la tâche, ça n'est pas suffisant.”

Directrice de la Cité maraîchère de Romainville.

II - Les activités en lien avec l'agriculture urbaine

1. Les ateliers jardin



Crédit photo : Oiseau Bondissant

Description de l'action :

Les ateliers jardin peuvent aller de la simple présence dans le jardin ou la ferme urbaine, à la réalisation d'activités telles que l'entretien des espaces cultivés, les semis, les récoltes, l'arrosage...

Objectifs de l'action :

- Faciliter l'accessibilité (géographique et sociale) : inciter les personnes à aller d'elles-mêmes dans les lieux d'agriculture urbaine.
- Créer du lien social, des moments de convivialité pour lutter contre l'isolement.
- Permettre l'acquisition de compétences culturelles.
- Aider à la production d'un complément à l'alimentation saine, bio et locale, des personnes qui viennent jardiner.
- Sensibiliser au « bien manger » (ateliers de la graine à l'assiette).
- Montrer où et comment sont produits les légumes reçus dans les colis alimentaires.

Concrétisation de l'action :

Les ateliers jardin sont un moyen pour les acteur.ices de la lutte contre la précarité alimentaire, comme les épiceries sociales et solidaires ou les associations de réinsertion sociale, de créer du lien avec les personnes en situation de précarité et de passer des moments conviviaux. D'autres associations ont des programmes tournés vers l'alimentation ou la culture, dont les ateliers jardin font partie. Dans le cadre de partenariats entre associations de distribution d'aide alimentaire et structures d'agriculture urbaine, des ateliers sont organisés pour que les familles qui reçoivent les denrées de la ferme découvrent d'où elles viennent et profitent de ces espaces.

Public visé :

- Recourant.es aux dispositifs de lutte contre la précarité alimentaire (ex : inscrit.es à l'épicerie, à la distribution de colis alimentaires...).
- Personnes orientées par certaines structures (associations, services sociaux...).
- Salarié.es en insertion professionnelle de la structure.
- Public de la structure avec qui l'atelier jardin est organisé (collège, association de quartier ...).

Contraintes :

- Mobilisation : faire venir le public visé en dépassant les barrières sociales, géographiques et d'accessibilité pratique, et créer une mixité dans les publics accueillis. Les barrières d'accessibilité pratique peuvent être par exemple la nécessité de montrer ses papiers d'identité à l'entrée du lieu où se trouve le jardin, ou encore, les horaires d'ouverture seulement en journée, l'éloignement du domicile ou la faible mobilité, etc...
- Financements : la durée des financements est souvent plus courte que celle nécessaire à la création d'une dynamique de groupe et à l'appropriation des lieux et des projets par les participant.es.
- Interconnaissance : les structures de la lutte contre la précarité alimentaire cherchent des structures d'agriculture urbaine chez qui il est possible de faire ces ateliers.

Exemples d'initiatives :

Mon épicerie locale et solidaire à Nanterre est une épicerie sociale et solidaire qui s'adresse à des personnes à faibles revenus orientées par les services d'action sociale de la ville. L'épicerie a un potager attenant qui contribue à son approvisionnement à hauteur de 5%. Il permet aux recourant.es et aux bénévoles de créer du lien social autour du jardin et d'investir de leur temps pour son entretien. Les enfants découvrent comment poussent les fruits et légumes, leur saisonnalité, leur goût, leur couleur, etc... Ce jardin a même suscité une vocation professionnelle puisqu'une bénévole de l'épicerie, qui y passait beaucoup de temps, a décidé de se reconvertir pour travailler dans les métiers du paysage.



Crédit photo : Nantes Ville Comestible

“

“Le désir d’avoir des produits sains est omniprésent. Moi je participe à l’équipe qui reçoit des gens pour faire le point avec eux de l’avancement de leur situation. Je n’ai pratiquement aucun cas de conversation où le sujet de l’alimentation ne vient pas..”

“Le premier frein c’est que l’agriculture urbaine reste aujourd’hui très cantonnée dans une catégorie favorisée de la population. Et cette partie favorisée s’en satisfait très bien. C’est-à-dire qu’ils sont très contents d’avoir ce marqueur social.” Et de l’autre côté il y a “l’opinion bien ancrée chez les populations qui ont besoin d’aide alimentaire que les produits bio et d’agriculture urbaine, [...] c’est pour les riches, que c’est pas pour eux”

Bénévole de l’épicerie de Nanterre

li - Les activités en lien avec l'agriculture urbaine

2. Les ateliers cuisine



Crédit photo : Chloé Leroy

Description de l'action :

Les ateliers cuisine peuvent aller de la dégustation de fruits, légumes, et aromates, jusqu'à la réalisation d'une recette de cuisine avec des produits issus de l'agriculture urbaine.

Objectifs de l'action :

- Créer du lien social, des moments de convivialité.
- Répondre aux questions sur l'alimentation (parfois avec l'intervention de nutritionnistes et diététicien.nes) et sensibiliser au « bien manger ».
- Transmettre des compétences culinaires (comment cuisiner certains légumes...).
- Découvrir des aliments/produits de l'agriculture urbaine (micropousses, aromatiques, fruits et légumes...).

Concrétisation de l'action :

Les ateliers cuisines sont pratiqués par les acteur.ices de la lutte contre la précarité alimentaire dans le cadre de leur mission de lien social, de réinsertion et de remobilisation des personnes isolées car touchées par la précarité. Ils sont également réalisés dans le cadre de programmes culturels, sur l'alimentation et le "bien manger", ou de recherche-action sur l'alimentation choisie et diversifiée. Parfois, des partenariats ont lieu entre acteur.ices de la lutte contre la précarité et de l'agriculture urbaine pour organiser des ateliers cuisines dans les locaux des structures ou directement dans les jardins. De leur côté, les acteur.ices de l'agriculture urbaine pratiquent régulièrement des ateliers cuisine dans le cadre de l'animation des jardins partagés, l'occasion de cuisiner les récoltes avec les jardinier.es amateur.ices.

Public visé :

- Recourant.es aux dispositifs de lutte contre la précarité alimentaire (ex : inscrit.es à l'épicerie, invité.es au restaurant solidaire...).
- Personnes orientées par des associations, des services sociaux...
- Public de la structure partenaire (public de Maisons de quartier, associations du quartier..).
- Habitant.es du quartier.

Contraintes :

- Mobilisation : les acteur.ices peinent à identifier et mobiliser les personnes, puis à créer une dynamique de groupe.
- Quantité : manque de légumes bio et locaux pour réaliser les recettes (ex : récupération des paniers d'AMAP non écoulés mais trop rares) et pas assez de quantité cuisinée pour que les participant.es repartent avec.
- Ressources humaines : manque d'animateur.ices formé.es
- Foncier : manque d'espace et de matériel pour cuisiner.
- Financement : manque de moyens financiers ou de personnes pour mettre en place plus d'ateliers.
- Interconnaissance : recherche de plus de partenaires (structures de lutte contre la PA et d'agriculture urbaine, producteur.ices périurbain.es)
- Manque de collaboration avec les collectivités : les ateliers pourraient être reconnus et intégrés dans les programmes de santé.

Exemples d'initiatives :

L'association Ecobul qui met en place des initiatives écologiques et solidaires à Pantin et au-delà, organise une fois par mois un atelier « Bien dans mon assiette », avec une experte en nutrition, pour parler et faire émerger les difficultés rencontrées autour du bien manger et de la nutrition. Ces ateliers s'adressent aux habitants et habitantes des QPV de Pantin. Le public est familial et intergénérationnel. Les ateliers du Bien Manger, quant à eux, sont organisés une fois par mois pour cuisiner et répondre de façon pratique aux problématiques évoquées dans les ateliers « Bien dans mon assiette ».



Crédit photo : Chloé Leroy



« Le fonctionnement par subventions est une de nos plus grosses contraintes. Nous devons courir après des financements par projet qui ne sont pas forcément stables et renouvelés et qui nous mettent en situation de fragilité. Donc c'est difficile de s'engager plus. »

Salariée de l'association Ecobul

3. Les chantiers d'insertion professionnelles

Les chantiers d'insertion n'ont pas un impact direct sur la lutte contre la précarité alimentaire. Cependant, de nombreux projets d'agriculture urbaine sont des chantiers d'insertion. Nous avons tenu à les évoquer dans ce document car leurs initiatives sont riches d'enseignement et contribuent indirectement à la lutte contre la précarité alimentaire.



Crédit photo : Nantes Ville Comestible

Description de l'action :

Les chantiers d'insertion professionnelle en agriculture urbaine comprennent l'apprentissage et la pratique des métiers d'agriculture urbaine (la production maraîchère, l'animation de jardins partagés...) ou des chantiers en agriculture urbaine qui se limitent à quelques heures dans la formation (sans être le métier pratiqué). Les personnes en insertion réalisent également de la sensibilisation à l'environnement et la nature en ville auprès de différents publics comme les écoles et les entreprises.

Objectifs de l'action :

- Insertion sociale et professionnelle. Remettre les salariés dans une dynamique professionnelle par les l'apprentissage des métiers de l'agriculture urbaine ou de l'agriculture en général.
- Susciter des vocations professionnelles.
- Permettre aux salariés en insertion de recevoir un salaire et d'augmenter leur sécurité économique, donc à plus long terme de lutter contre la précarité alimentaire.

Concrétisation de l'action :

- Les chantiers d'insertion professionnelle sont mis en place car la structure d'agriculture urbaine, ou de lutte contre la précarité alimentaire, est une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE), ou est en partenariat avec une SIAE.
- Les salariés en insertion profitent parfois de surplus de productions pour les ramener chez eux et améliorer leur quotidien.



Crédit photo : AFAUP

Public visé :

- Salarié.es en parcours d'insertion.

Contraintes :

- Valorisation : manque de valorisation des effets positifs de la nature sur la santé mentale des salarié.es.
- Financement : manque de financeurs stables et manque de financements.

Remarque : la question des contraintes rencontrées en chantier d'insertion professionnelle n'a pas été particulièrement creusée. D'autres contraintes pourraient être identifiées et détaillées si les recherches sont poursuivies.

Exemples d'initiatives :

Espaces est une association d'insertion professionnelle dans le domaine de l'écologie urbaine. Plusieurs chantiers en agriculture urbaine ont été créés, dont un au Jardin du Piqueur à Saint-Cloud. Une équipe de salarié.es en insertion s'occupe de la production maraîchère à destination du restaurant solidaire du Piqueur, et une autre équipe de l'animation et la sensibilisation à l'environnement auprès des scolaires et entreprises. Dans le but de lutter contre la précarité alimentaire, les surplus de production de fruits et légumes sont vendus à petits prix ou donnés aux salarié.es qui travaillent sur le site. Des ateliers gratuits sur l'alimentation et la nutrition sont également organisés à destination des personnes en situation de précarité. Un autre chantier d'agriculture urbaine a été créé sur le site de maraîchage en toiture Culticime à Aubervilliers. Depuis 3 ans, des paniers de légumes financés par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires sont distribués via le CCAS d'Aubervilliers à trois associations locales.



Crédit photo : Nantes Ville Comestible

“

“L'agriculture urbaine a des effets positifs mais qui sont invisibles. Par exemple, tous les salariés qui vont travailler sur les projets d'agriculture urbaine mettent les mains dans la terre, s'occupent de plantes, reprennent contact avec la nature. En fait, ça a un effet sur leur santé, sur leur état physique, leur état mental hyper positif. Et en fait, la santé mentale, elle n'est pas dans l'équation parce que c'est difficilement une variable comptabilisée.”

Cheffe de pôle agriculture urbaine et économie circulaire de l'association Espaces

Crédit photo : Ferme des Milles Bras à Bouguenais



SOLUTIONS & PRÉCONISATIONS



INTRODUCTION

SOLUTIONS & PRECONISATIONS POUR INTÉGRER PLUS EFFICACEMENT L'AGRICULTURE URBAINE DANS LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Bien que les contraintes rencontrées soient spécifiques à chaque initiative, voire à chaque acteur.ice, il est possible d'identifier **5 contraintes principales** dans la mise en place d'actions de lutte contre la précarité alimentaire en lien avec l'agriculture urbaine :

- les financements,
- l'interconnaissance,
- la logistique,
- la communication et
- le foncier.

Pour répondre à chaque contrainte, des préconisations ont été formulées à destination de trois catégories d'acteur.ices :

- les acteur.ices de terrain dans le domaine de l'agriculture urbaine et de la lutte contre la précarité alimentaire,
- les réseaux spécialisés dans ces deux domaines et
- les collectivités et pouvoirs publics

Financer, sur le long terme, les actions de lutte contre la précarité alimentaire

Contraintes



Crédit photo : AFAUP

Les contraintes liées au financement ont été citées par tous les acteur.ices, quel que soit le type d'action mis en place. Il existe un manque de moyens financiers permettant aux initiatives de fonctionner sur le long terme. En effet, il est rare d'obtenir des financements au-delà de 2 ou 3 ans. Pourtant, ces premières années sont celles où les partenariats entre structures se mettent en place, les relations avec les personnes en situation de précarité se créent, les participant.es s'approprient les projets... Or les appels à projet offrent souvent des soutiens financiers de courte durée et pour lesquels le projet doit être innovant, aux dépens de l'existant.

Préconisations

Pour les acteur.ices de l'agriculture urbaine et de la lutte contre la précarité alimentaire :

- Formaliser les initiatives pour les faire reconnaître et financer : parfois les initiatives sont informelles donc elles ne peuvent pas bénéficier d'un soutien financier de la part des parties prenantes engagées dans la lutte contre la précarité alimentaire.
- Trouver et partager des modes alternatifs de financement comme le mécénat ou les prix solidaires (exemple : majoration du prix d'une prestation de team building d'une entreprise pour financer un atelier cuisine...).
- Mutualiser les recherches de financement en s'appuyant sur les réseaux (l'AFAUP, le réseau AUPA, les réseaux d'épiceries sociales et solidaires, les réseaux d'associations lutte contre les précarités...).
- Cibler d'autres acteurs institutionnels potentiellement en mesure de financer ces initiatives : les caisses d'allocations familiales, les organismes de sécurité sociale, l'Union Européenne...

Pour les réseaux d'agriculture urbaine et de lutte contre la précarité alimentaire :

- Faire connaître les programmes de financement, les appels à projet, les modes alternatifs de financement existants.
- Mutualiser les recherches et les demandes de financements des acteur.ices représenté.es (profiter du poids du réseau pour s'adresser aux grandes structures publiques ou privées).

Pour les collectivités et pouvoirs publics :

- Faire connaître les programmes et dispositifs de financements locaux, nationaux et européens.
- Reconnaître et rémunérer les services rendus par les initiatives solidaires mises en place
- Contrats à forfait : contrat par lequel un prestataire de services s'engage à fournir un ouvrage ou une prestation, moyennant un prix fixé d'avance et de façon invariable, pour l'ensemble des travaux ou pour l'ensemble des prestations qui y sont définies
- Prestations de service public.
- Mettre en place des dispositifs territoriaux, sur le modèle des « Territoires zéro chômeur de longue durée » pour multiplier l'impact des initiatives.

Favoriser l'interconnaissance entre les acteur.ice.s complémentaires pour des actions collaboratives encore plus impactantes

Contraintes



Crédit photo : Cité de l'agriculture de Marseille

Malgré la volonté de lier agriculture urbaine et lutte contre la précarité alimentaire, les actions sont limitées par le manque de contacts ou d'informations sur les structures et projets existants.

Préconisations

Pour les acteur.ices de l'agriculture urbaine et de la lutte contre la précarité alimentaire :

- Consulter l'Observatoire de l'agriculture urbaine et des jardins collectifs et le Soliguide pour connaître les acteur.ices et les actions mises en place
- Utiliser l'outil de diagnostic territorial de la précarité alimentaire Obso-alim pour cibler les territoires les plus à risque et identifier les acteurs en présence.
- Se rapprocher des réseaux d'agriculture urbaine et périurbaine et de lutte contre la précarité alimentaire (AFAUP, REFAUR, Réseau AUPA, Si T'es Jardins (pour les régies de quartier), Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs (FNJFC), les Jardins de Cocagne, le réseau des AMAP...) pour demander des contacts, des informations, des temps d'échange.
- Se rapprocher des acteur.ices de son quartier (lors du forum des associations, auprès de la maison des associations, du CCAS...) et créer des groupes de discussion en ligne pour favoriser les interactions.

Pour les réseaux d'agriculture urbaine et de lutte contre la précarité alimentaire :

- Diffuser une base de contacts voire une cartographie des acteur.ices, en utilisant les outils existants dans la mesure du possible.
- Organiser des temps de rencontre et d'échange (webinaires, événements, visites...).
- Se rapprocher et créer des partenariats avec d'autres réseaux et ou groupes de structures (groupe de coordination d'aide alimentaire, réseaux de structures de lutte contre la précarité alimentaire, des épiceries sociales et solidaires, des cuisines partagées...).

Pour les collectivités et pouvoirs publics :

- Faire connaître les acteur.ices de l'agriculture urbaine et de la lutte contre la précarité alimentaire et les initiatives mises en place auprès des services sociaux, des groupes de coordination (d'aide alimentaire), des services de restauration collective, des écoles...
- Organiser des rencontres entre acteur.ices locaux.

Mettre à disposition des acteur.ice.s les moyens logistiques adaptés à leurs actions

Contraintes



Crédit photo : AFAUP

Il existe un manque de moyens de transport pour amener ou récupérer des denrées alimentaires et un manque de moyens de stockage pour conserver les produits périssables (réfrigérateurs, chambres froides...) limitant les dons et les ventes. Les acteurs et actrices affirment régulièrement la nécessité de développer une filière autour de l'agriculture urbaine.

Préconisations

Pour les acteur.ices de l'agriculture urbaine et de la lutte contre la précarité alimentaire :

- Mutualiser les ressources disponibles (véhicules, moyens de stockage...).
- Créer des partenariats et faire connaître les plateformes de logistiques des grandes structures de lutte contre la précarité alimentaire (FADS, SOLAAL, Cargonautes, Vif! Circuits courts, Kelbongoo...) et avec les chantiers d'insertion professionnelle et régies de quartier spécialisés en logistique (Génération 77 entre autres)
- Demander des subventions aux collectivités pour financer l'achat des véhicules et de moyens de stockage ou demander une mise à disposition par les collectivités.

Pour les réseaux d'agriculture urbaine et de lutte contre la précarité alimentaire :

- Identifier et mettre en contact les acteur.ices pouvant mettre à disposition leurs moyens logistiques et ceux/celles qui en cherchent.
- Faire de la veille et diffuser les possibilités de financements pour l'achat de ces moyens logistiques.

Pour les collectivités et pouvoirs publics :

- Créer un système de logistique du dernier kilomètre.
- Inciter la création d'entreprises ou associations dont les actions répondent aux besoins de la filière (transport, stockage).
- Mettre en contact les acteur.ices pouvant mettre à disposition leurs moyens logistiques et ceux/celles qui en cherchent.

Accompagner la montée en connaissances et compétences des acteur.ice.s pour renforcer l'impact de la lutte contre la précarité alimentaire.

Contraintes



Crédit photo : AFAUP

Certain.es acteur.ices rencontrent des difficultés pour identifier puis entrer en contact avec les personnes en situation de précarité sans être stigmatisant.e, pour créer une dynamique de groupe durable et conviviale et pour qu'une diversité de publics (origines socio-économiques différentes) se rencontre. A l'inverse, certain.es acteur.ices de la lutte contre la précarité alimentaire aimeraient acquérir des compétences et connaissances en jardinage et en animation d'espaces cultivés.

Préconisations

Pour les acteur.ices de l'agriculture urbaine et de la lutte contre la précarité alimentaire :

- Travailler en partenariat avec les acteur.ices de la lutte contre la précarité alimentaire et associations locales qui connaissent bien les publics en situation de précarité alimentaire.
- Suivre des formations proposées par des acteur.ices sociaux (La Fabrique de la Solidarité à Paris...) et consulter les ressources sur le sujet disponibles en ligne (Territoires à VivreS, Banques Alimentaires...).
- Co-construire les projets sur le temps long et avec les personnes en situation de précarité alimentaire, pour leur permettre de s'approprier l'initiative.
- Consulter l'annuaire des formations proposées par les membres de l'AFAUP et du REFAUR et contacter les structures qui proposent des formations en agriculture urbaine ou la permaculture, et qui accompagnent à la création de jardins partagés.

Pour les réseaux d'agriculture urbaine et de lutte contre la précarité alimentaire :

- Identifier, diffuser et faire connaître les formations et ressources disponibles.
- Organiser des temps d'échange et de formation en faisant intervenir des acteur.ices de la lutte contre la précarité alimentaire et de l'agriculture urbaine

Pour les collectivités et pouvoirs publics :

- Diffuser et communiquer sur les formations déjà existantes.
- Mettre en contact les acteur.ices.
- Financer des formations

Mettre à disposition des espaces et du foncier pour réaliser les projets et accueillir dignement le public.

Contraintes



Crédit photo : AFAUP

Il existe un manque de foncier pour produire davantage de fruits et légumes et un manque d'espaces équipés pour cuisiner (cuisines partagées, matériel de cuisine...).

Préconisations

Pour les acteur.ices de l'agriculture urbaine et de la lutte contre la précarité alimentaire :

- Faire des partenariats avec les structures du quartier qui ont des cuisines (associations, équipements publics...).
- Solliciter et investir les cuisines mobiles (comme la cuisine partagée mobile « Le Palais en partage » de la FADS).
- Se rapprocher du réseau des Petites Cantines (cuisines partagées) qui propose un accompagnement pour monter son projet de cantine.
- Acquérir des cuisines mobiles
- Concernant le foncier destiné à la production : identifier les espaces vacants (toiture, cour, espaces verts...) au sein des structures de lutte contre la précarité alimentaire qui pourraient accueillir des projets d'agriculture urbaine.

Pour les réseaux d'agriculture urbaine et de lutte contre la précarité alimentaire :

- Identifier et partager les contacts des structures ayant des espaces de cuisine disponibles.
- Sensibiliser les propriétaires publics et privés à l'intérêt de faire de l'agriculture urbaine sur leur foncier.
- Créer un plaidoyer pour sensibiliser les collectivités à la nécessité de créer des filières d'approvisionnement local pour lutter contre la précarité alimentaire.

Pour les collectivités et pouvoirs publics :

- Faire connaître et mettre à disposition des équipements publics de cuisine déjà existants (restauration collective, MJC...).
- Financer ou s'équiper de cuisines mobiles et cuisines collectives.
- Sensibiliser les propriétaires publics et privés à l'intérêt de faire de l'agriculture urbaine sur leur foncier.
- Recenser le foncier disponible sur un territoire et faire les analyses de sol pour mettre l'agriculture urbaine au service de la lutte contre la précarité alimentaire.



Crédit photo : AFAUP

CONCLUSION



CONCLUSION

Cette étude menée sur le territoire de Paris et sa petite couronne a permis de caractériser les liens établis entre les acteur.rices de l'agriculture urbaine et de lutte contre la précarité alimentaire et de fournir un premier aperçu, à une période donnée, des initiatives mises en place.

Aujourd'hui, l'agriculture urbaine ne permet qu'à une très faible minorité de personnes en situation de précarité alimentaire et de structures de lutte contre la précarité alimentaire de s'approvisionner en fruits et légumes de qualité, durables et locaux. Bien que cette contribution ne soit pas négligeable, les quantités produites en agriculture urbaine sont anecdotiques par rapport aux besoins des structures d'aide alimentaire. De plus, les difficultés de mobilisation des publics concernés, les barrières d'accessibilité géographiques et sociales et la fragilité économique des dispositifs en place viennent grandement limiter leur impact.

Même si ces contraintes venaient à être dépassées, l'agriculture urbaine ne pourrait, à elle seule, répondre au manque de fruits et légumes signalé par des centaines de structures de lutte contre la précarité alimentaire parisiennes. La précarité alimentaire est un problème structurel lié à des inégalités économiques, sociales et territoriales. Elle demande donc une réponse structurelle. Un point de départ serait de consacrer et d'appliquer le droit à l'alimentation en France, c'est-à-dire garantir l'accès de tous.tes à une alimentation choisie, durable, locale et de qualité. Cela permettrait de mettre en place un dispositif national efficace et coordonné, tel que la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA), pour agir en amont et réduire significativement la précarité alimentaire en France.

Malgré son incapacité à approvisionner significativement l'aide alimentaire, l'agriculture urbaine est porteuse d'un grand nombre de bénéfices. Elle contribue à lutter contre l'isolement social rencontré par les personnes en situation de précarité. Les ateliers jardin, les ateliers cuisine, les chantiers d'insertion professionnelle sont des moments d'échange et de partage qui permettent aussi d'aborder le sujet de l'alimentation : qu'est-ce qu'une alimentation « saine » ? Comment fait-on pour « bien » manger ? Comment s'approvisionner en fruits et légumes ? Comment cuisiner quand on a peu de moyens et de matériel ? Comment avoir une alimentation choisie, en accord avec ses préférences et ses besoins ? Un ensemble de questions qui pourrait constituer la première étape d'un chemin vers une démocratie alimentaire, c'est-à-dire un système où les citoyen.es ont un contrôle et participent activement aux décisions relatives à la production, à la distribution et à la consommation alimentaires.

Enfin, l'agriculture urbaine peut susciter des vocations professionnelles et permettre à des personnes de découvrir, ou parfois de redécouvrir, le domaine agricole. C'est un moyen pour certaines personnes réfugiées et migrantes arrivées en France, de se reconnecter avec leur précédente expérience professionnelle agricole. Les métiers de l'agriculture urbaine, bien que rares car les offres d'emploi restent aujourd'hui limitées, permettent une amélioration de la sécurité économique et de la stabilité sociale des personnes qui les exercent.

Si les liens entre agriculture urbaine et lutte contre la précarité alimentaire sont relativement récents, l'intérêt que se portent les acteurs de ces deux domaines n'a jamais été aussi fort. C'est pourquoi il est crucial de visibiliser et de soutenir financièrement les initiatives de lutte contre la précarité alimentaire en agriculture urbaine. Les acteurs de l'agriculture urbaine et de la lutte contre la précarité alimentaire, leurs réseaux et les collectivités peuvent dès à présent agir en suivant les préconisations formulées.

POUR EN SAVOIR PLUS

Sur la précarité alimentaire :

- BD : Encore des patates !? Pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation <https://securite-sociale-alimentation.org/production/une-bd-sur-la-ssa/>
- Livre : La France qui a faim - Bénédicte Bonzi
Bonzi, B. (2023). La France qui a faim : Le don à l'épreuve des violences alimentaires. Seuil.
- Dossier : Se nourrir lorsqu'on est pauvre - Editions Quart Monde
Ramel, M., Pelsy, H. B., De Caigny, C. S., & Zimmer, M. (2016). Se nourrir lorsqu'on est pauvre : Analyse et ressenti de personnes en situation de précarité.
<https://www.atd-quartmonde.fr/wp-content/uploads/2016/07/Se-nourrir-lorsquon-est-pauvre.pdf>
- Thèse : Le droit à l'alimentation et la lutte contre la précarité alimentaire en France.
Ramel, M. (2022, 2 mars). Le droit à l'alimentation et la lutte contre la précarité alimentaire en France. <https://hal.science/tel-03639344>

Sur l'agriculture urbaine et la lutte contre la précarité alimentaire :

- Jardiner et cuisiner collectivement pour favoriser l'accès à une alimentation choisie et durable - Retour sur l'expérimentation « du potager à la marmite » de 2 ans à Bondy Nord
https://www.chaire-agricultures-urbaines.org/files/ugd/d88e76_f87ae2bfe5b44a33869b-da7f72bf54a5.pdf

Consulter les travaux de la Chaire Agricultures Urbaines :
<https://www.chaire-agricultures-urbaines.org/copie-de-ressources>

Sur les formations :

- « BA-ba de la lutte contre l'exclusion » - La Fabrique de la solidarité (Paris) <https://www.paris.fr/pages/la-fabrique-de-la-solidarite-6389#:~:text=Revenir%20en%20haut,personnes%20sans%20Dabri>
- Les ateliers cuisine - Banque alimentaire <https://www.banquealimentaire.org/sites/default/files/2018-10/Les%20ateliers%20cuisine%20par%20le%20menu%20%282%29.pdf>
- Partager mon expérience autour d'un atelier de cuisine - Territoires à VivreS
https://www.territoires-a-vivres.xyz/?OutilConstructionDUnAtelierCuisine_fichier-file_1617116280249/download&file=OutilConstructionDUnAtelierCuisine_fichier-file_1617116280249_Atelier_Cuisine_confection_gteaux_20230210104341_20230210104341.docx
- BALALIM – balades « alimentation » : Fiche pédagogique pour réaliser des balades avec les habitant.e.s et échanger sur les pratiques et les paysages alimentaires des quartiers. https://www.territoires-a-vivres.xyz/files/BaladeAlimentaireBalaAlim_file_1617116280249_methode-balalim05042022_2-2-.pdf
- Jeu des préjugés sur l'alimentation - Secours Catholique DELEGATION DES CHARENTES
https://www.territoires-a-vivres.xyz/files/JeuDesPrejugesSurLAlimentation_file_1617116280249_animation_jeu_des_prejuges-2-.pdf

REMERCIEMENTS

Nous exprimons notre sincère gratitude envers toutes les actrices de l'agriculture urbaine et de la lutte contre la précarité alimentaire qui ont accepté de répondre à nos sollicitations et de nous donner de leur temps.

Nous tenons également à adresser nos plus vifs remerciements à la Chaire Agricultures Urbaines de la Fondation AgroParisTech pour son précieux accompagnement et ses conseils avisés tout au long de l'étude.

Enfin, nous souhaitons exprimer notre profonde reconnaissance envers la Ville de Paris et en particulier à la Division Alimentation Durable pour leur soutien et leur collaboration active durant cette étude.

Nous contacter
contact@afaup.org

